

# Des diplômes

Le CFMI de Tours propose plusieurs parcours de formation :

- Le **Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)** Diplôme de niveau II (équivalent Licence),
- Le **Diplôme Universitaire (DU) « La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »**, en partenariat avec Enfance et Musique.

Et conjointement, en collaboration avec le Département des Sciences de l'Éducation et de la Formation de l'Université de Tours, le **Master 1** et le **Master 2** de Sciences de l'Éducation et de la Formation.

**Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)**  
Formation en 2 ou 3 ans

**Master 1 de Sciences de l'Éducation et de la Formation**

**Diplôme Universitaire (DU)**  
« La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »  
Formation en 1 an

**Master 2 de Sciences de l'Éducation et de la Formation**

« ...Par la musique, qu'est-ce que l'on fait ?  
On entre en communication d'une façon extraordinaire (...)  
On est deux quand on fait de la musique, il y a celui qui émet et celui qui reçoit.  
L'important c'est le lien. »

Albert Jacquard,

Colloque « Chemins de Musique : Place et enjeux de la création dans le parcours musical », CFMI de Tours, Avril 2005.

# Accès aux formations

## NIVEAUX PRÉALABLES

• **Baccalauréat (ou DAEU)**  
+ 2 années d'études ou  
d'activité professionnelle.

• **Pratique musicale (instrumentale ou vocale) de très bon niveau**, équivalente à un CFEM ou un DEM dans le cadre d'études en écoles de musique (ces diplômes sont souhaités, mais non exigés). Toutes les esthétiques musicales (musiques traditionnelles, classique, jazz, musiques actuelles...) sont acceptées.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Pré-sélection sur dossier  
+  
Tests d'entrée

### DUMI Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

#### Admissibilité

Interprétation instrumentale et vocale rendant compte des capacités musicales expressives et créatives du candidat, mémorisation auditive, déchiffrage chanté, improvisation, commentaire d'écoute.

#### Admission

Épreuve de communication (réalisation d'un projet musical), entretien.

### DU Diplôme d'Université « La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »

#### Admissibilité

Interprétation d'un programme vocal et instrumental de 10 minutes, rendant compte des capacités musicales expressives et créatives du candidat et dont une partie pourrait s'adresser à la toute petite-enfance.

#### Admission

Entretien.

Retrouvez sur le site internet :  
[www.ash.univ-tours.fr/cfmi](http://www.ash.univ-tours.fr/cfmi)

- Contenu des formations
- Dates des tests d'entrée
- Dossiers d'inscription
- Planning des journées portes ouvertes
- Actualités, programmations, concerts...



**CFMI Centre de Formation des Musiciens Intervenant**  
Université François-Rabelais de Tours  
« La Charmoise » - 7, rue Jean Inglessi - 37230 Fondettes  
Tél. : 02 47 36 77 40 - Fax : 02 47 42 21 38  
[cfmi@univ-tours.fr](mailto:cfmi@univ-tours.fr) - [www.ash.univ-tours.fr/cfmi](http://www.ash.univ-tours.fr/cfmi)



Création graphique STUDIO KAKAO / www.kakao.fr - Crédits photos : CFMI, Studio Kalaio, Highwaystarz, Guillaume Wydour.



# un métier, des emplois

## UN MUSICIEN POUR LES ENFANTS, QUI...

- Intervient dans les **écoles maternelles et élémentaires** en collaboration avec les équipes enseignantes de l'**Éducation nationale**
- Enseigne dans les **écoles de musique et les conservatoires**  
→ *Éveil musical, pratiques collectives, ateliers...*
- Conduit des activités de découverte et de pratique musicale avec des **enfants en difficulté ou en situation de handicap**
- Intervient auprès des services de la **petite enfance**  
→ *Crèche, halte-garderie, réseau d'assistantes maternelles...*

## UN MÉDIATEUR CULTUREL, QUI...

- Intervient au sein des **structures culturelles**  
→ *Orchestres, médiathèques, programmations culturelles...*
- Développe des actions pour l'**accès à la culture et à la pratique musicale** sur l'ensemble d'un territoire

*Ses qualités relationnelles, son engagement artistique, son goût pour la transmission et le partage des émotions musicales lui sont essentiels.*

Il est employé par une collectivité territoriale (ville, communauté de communes...) ou une association. Le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (**DUMI**) bénéficie d'une reconnaissance nationale et permet d'accéder au cadre d'emploi d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la fonction publique territoriale.

À l'issue de la formation, tous les titulaires du DUMI trouvent un emploi.

## DUMI Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

### 1 500 HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

→ en 2 ans à temps plein

→ en 3 ans en alternance pour les étudiants exerçant une activité professionnelle

Cette formation d'artiste et de pédagogue place la relation humaine au cœur de la musique et de la pédagogie. Basée sur une diversité de pratiques musicales et sur la réflexion, elle offre une large part à la **création** et à la **pluralité des langages musicaux**.

### ÊTRE UN MUSICIEN CRÉATIF ET POLYVALENT

#### Création, expression et communication

Expression corporelle et danse, jeu théâtral, création de spectacles musicaux, communication orale et écrite, technologies du son, langue vivante (Anglais).

#### Expressions vocales

Technique vocale individuelle, physiologie de la voix, chant choral, direction de chœur, improvisation vocale et jeux vocaux, compositions vocales.

#### Expressions instrumentales

Accompagnement polyphonique (guitare, clavier), accompagnement rythmique, fabrication d'instruments, ensembles instrumentaux, improvisation instrumentale, percussions afro-cubaines.

#### Connaissance et pratique des langages musicaux

Analyse et culture musicale, formation musicale, composition, harmonisation, arrangements, création de chansons, soundpainting, musiques et danses traditionnelles (dont Gamelan Javanais), jeu musical et corps sonores.

### DUMI/DE

Les étudiants titulaires d'un DUMI du CFMI de Tours peuvent préparer le Diplôme d'État de professeur de musique au Centre d'Études Supérieures Musique et Danse (CESMD) Poitou-Charentes en un an (sous condition de diplômes et sous réserve de réussite aux tests d'entrée).

### TRANSMETTRE LA MUSIQUE AUX ENFANTS

#### Culture pédagogique et professionnelle

Psychologie de l'enfant, philosophie de l'éducation et pédagogie, démarche de projet et épistémologie de la recherche, analyse des pratiques d'éducation, culture professionnelle.

#### Didactique et pédagogie de la musique

Préparation à l'intervention en milieu scolaire, pédagogie des pratiques vocales, de l'écoute, des pratiques rythmiques, de l'invention musicale.

#### Pédagogie appliquée

Stages en école avec un tutorat pédagogique, sensibilisation à l'intervention en crèche, en Institut Médico-Éducatif, à l'hôpital.

Les étudiants bénéficient d'enseignements du Master 1 du département des **Sciences de l'Éducation et de la Formation** de l'Université de Tours. Grâce à ces apports théoriques et réflexifs sur les modalités éducatives et la place de l'art dans l'éducation, ils développent leurs compétences :

- dans les démarches collaboratives avec les équipes de l'Éducation Nationale,
- pour la mise en place d'actions de médiation en lien avec les politiques culturelles et éducatives des territoires.

Les étudiants titulaires d'une licence, ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle et/ou personnelle significative peuvent obtenir, conjointement au DUMI, un Master 1 en Sciences de l'Éducation et de la Formation.

## DU

### Diplôme d'Université

« La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap »

### 200 HEURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

→ 120 heures d'enseignement (en sessions de 2 à 5 jours de septembre à mai)

→ 80 heures de stage

Ouverte à des professionnels du secteur éducatif et artistique ayant des compétences musicales confirmées (musiciens intervenants, enseignants des conservatoires et écoles de musique, professeurs des écoles, éducateurs, animateurs...), cette formation est conduite en partenariat avec l'association « Enfance et Musique ».

### ELLE PERMET L'INTERVENTION DU MUSICIEN EN DIRECTION :

- De **jeunes enfants** (de la naissance à 3 ans) en crèches et structures d'accueil de la petite-enfance,
- Des **enfants en difficulté ou en situation de handicap**, dans le cadre de l'éducation spécialisée (IME, CAMSP, pédopsychiatrie...).

### ELLE COMPREND 4 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Développement du jeune enfant, identification des troubles du développement et des situations de handicap
- Connaissance et pratique de l'action musicale
- Observation et analyse des expériences, mémoire
- Interventions pratiques, stages

*Voir coût de la formation sur le site Internet du CFMI.*

Il est possible de s'inscrire parallèlement en 2<sup>ème</sup> année de Master de Sciences de l'Éducation et de la Formation.

La possibilité de s'inscrire parallèlement en 2<sup>ème</sup> année de Master de Sciences de l'Éducation et de la Formation est ouverte sur validation d'accès aux personnes pouvant justifier d'une Maîtrise, d'un Master 1 ou de trois années d'expériences dans le domaine éducatif. Pour faciliter le suivi de ces deux formations, un aménagement des enseignements et un calendrier harmonisé sont proposés.

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

